

 <p>utbm université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex tél. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail <prénom.nom>@utbm.fr http://www.utbm.fr</p>	<p>GE 07</p> <p>Gestion financière et de l'investissement</p> <p>Examen médian</p> <p>Durée : 1 heure 30 + 5 minutes de lecture de questions</p>
<p>Christian GIRARDOT</p>	<p>Lundi 20 avril 2015</p>

Étude de cas : la SOCIÉTÉ de MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Le sujet comporte trois dossiers. Les trois dossiers sont indépendants.

Consignes :

- *Les documents de cours, les documents de TD, les sujets d'examens antérieurs, les ordinateurs portables, les tablettes, les téléphones mobiles et les dictionnaires électroniques ne sont pas autorisés.*
- *Une calculatrice simple et un dictionnaire papier sont autorisés.*
- *Les annexes ne servent qu'à traiter les questions spécifiées.*
- *Vous signerez chaque copie utilisée et la première page des annexes restituées.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie.*
- *Vous séparerez distinctement les trois dossiers.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Rappel : *L'unité monétaire en vigueur en France est l'euro et sa déclinaison le centime d'euro.*

La SOCIÉTÉ de MÉCANIQUE GÉNÉRALE (en abrégé SOMEGE) est une PMI organisée sous la forme d'une société par actions simplifiée (SAS) au capital social de 400 000,00 euros. La SOMEGE a été créée le 15/10/1982. Le président de la SOMEGE est Monsieur Christophe Milliot. Le siège social de la SOMEGE se situe à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée). L'exercice comptable de la SOMEGE coïncide avec l'année civile. La SOMEGE employait une quarantaine de salariés au cours de l'exercice clos au 31/12/2014. La SOMEGE est spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques de précision en petites et moyennes séries, en différents matériaux (acier, aluminium, bronze, cuivre, fonte, inox et plastiques techniques) et pour plusieurs industries (aérospatial, agroalimentaire, armement, ferroviaire, manutention, maritime...). La SOMEGE est certifiée ISO 9001, ISO 14001 et EN 9100.

Liste des annexes fournies avec le sujet :

- Annexe 1 : Extrait du plan de comptes utilisé par la société SOMEGE
- Annexe 2 : Durée et taux d'amortissement
- Annexe 3 : Plan d'amortissement en système linéaire du centre d'usinage vertical quatre axes Mazak VTC 200 B11 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 4 : Plan d'amortissement en système dégressif du centre d'usinage vertical quatre axes Mazak VTC 200 B11 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 5 : Plan d'amortissement du centre d'usinage vertical quatre axes Mazak VTC 200 B11 avec retraitement de l'avantage fiscal (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 6 : Tableau DGFIP n° 2052 au 31/12/2014 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 7 : Plan d'amortissement en système linéaire du tour à commande numérique trois axes HES 32 cédé (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 8 : Plan d'amortissement en système dégressif du tour à commande numérique trois axes HES 32 cédé (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 9 : Plan d'amortissement du tour à commande numérique trois axes HES 32 cédé avec retraitement de l'avantage fiscal (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 10 : Tableau DGFIP n° 2053 au 31/12/2014 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 11 : Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2014 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 12 : Extrait du livre-journal : les enregistrements du 1^{er} dossier (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 13 : Extrait du livre-journal : les enregistrements du 2^e dossier (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 14 : Extrait du livre-journal : l'enregistrement du 3^e dossier (à compléter et à restituer avec la copie)

PREMIER DOSSIER [6,5 points]

La SOMEGE a acquis le 25/08/2014 à l'état neuf un centre d'usinage vertical quatre axes Mazak VTC 200 B11. L'achat a été réalisé auprès d'un distributeur installé en France. Le prix d'achat net H.T. de cette machine industrielle s'élève à 245 800,00 euros.

Un tel équipement industriel neuf relève du taux normal de TVA à 20,0 %. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf. Cette machine a été acquise à crédit auprès du distributeur agréé.

Le centre d'usinage vertical quatre axes Mazak a été mis en service le 12/09/2014 après formation des techniciens et des opérateurs, et la réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service, il a été décidé d'amortir économiquement cette machine industrielle selon le système linéaire sur une durée de dix ans. Cependant, sur les conseils de l'expert-comptable de la SOMEGE, les dirigeants ont convenu de bénéficier de l'avantage fiscal relatif au système dégressif en vigueur à cette date.

Travail à faire :

1. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la SOMEGE, la facture n° 4381 relative à l'acquisition du centre d'usinage vertical quatre axes Mazak. Cette facture a été reçue le 25/08/2014 et enregistrée le jour même (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie). L'enregistrement du règlement de cette facture n'est pas demandé. **[1 point]**
2. Présenter les quatre premières lignes du plan d'amortissement du centre d'usinage vertical quatre axes Mazak selon le système linéaire (annexe 3 à compléter et à restituer avec la copie). **[1 point]**
3. Présenter les quatre premières lignes du plan d'amortissement du centre d'usinage vertical quatre axes Mazak selon le système dégressif (annexe 4 à compléter et à restituer avec la copie). **[1,5 point]**
4. Présenter les quatre premières lignes du plan d'amortissement avec retraitement de l'avantage fiscal du centre d'usinage vertical quatre axes Mazak (annexe 5 à compléter et à restituer avec la copie). **[0,5 point]**
5. Enregistrer – selon la technique du journal – la dotation aux amortissements de l'exercice clos au 31/12/2016 (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie). **[2 points]**
6. Compléter l'extrait du tableau DGFIP n° 2052 à la clôture de l'exercice au 31/12/2014. (annexe 6 à compléter et à restituer avec la copie). On prendra comme hypothèse que le centre d'usinage vertical quatre axes Mazak est le seul actif amortissable possédé par la SOMEGE. **[0,5 point]**

DEUXIÈME DOSSIER [10 points]

La SOMEGE a émis le 23/05/2014 la facture n° 3811 par laquelle elle cède à une autre entreprise industrielle un tour à commande numérique trois axes HES 32 pour un montant H.T. de 40 000,00 euros. La cession d'un tel équipement industriel relève de la TVA au taux normal de 20,0 %.

Ce tour à commande numérique trois axes HES 32 avait été acquis neuf le 04/02/2009. Sa valeur d'acquisition amortissable H.T. s'élevait à 147 000 euros. Un tel équipement industriel neuf relevait du taux normal de TVA à 19,6 % en vigueur jusqu'au 31/12/2013. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se posait quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf.

Ce tour à commande numérique trois axes HES 32 avait été mis en service le 26/02/2009 après formation des opérateurs et techniciens, et la réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service, il avait été décidé d'amortir cette machine industrielle sur une durée de huit ans selon le système linéaire et de profiter – sur conseil de l'expert-comptable de l'entreprise – de l'avantage fiscal en vigueur à cette date.

Aucune autre cession d'actif n'est intervenue au cours de l'exercice 2014.

Travail à faire :

1. Présenter le plan d'amortissement du tour à commande numérique trois axes HES 32 selon le système linéaire jusqu'à l'exercice de cession (annexe 7 à compléter et à restituer avec la copie). **[1,5 point]**
2. Présenter le plan d'amortissement du tour à commande numérique trois axes HES 32 selon le système dégressif jusqu'à l'exercice de cession (annexe 8 à compléter et à restituer avec la copie). **[2 points]**
3. Présenter le plan d'amortissement du tour à commande numérique trois axes HES 32 avec retraitement de l'avantage fiscal jusqu'à l'exercice de cession (annexe 9 à compléter et à restituer avec la copie). **[1 point]**
4. Déterminer et qualifier le résultat de cession sur le tour à commande numérique trois axes HES 32 cédé. **[1 point]**
5. Enregistrer – selon la technique du journal – la facture relative à la cession du tour à commande numérique trois axes HES 32 (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie). **[1 point]**
6. Enregistrer à la clôture de l'exercice de cession – selon la technique du livre-journal – la dotation annuelle aux amortissements du tour à commande numérique trois axes HES 32 cédé (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie). **[2 points]**
7. Enregistrer à la clôture de l'exercice de cession – selon la technique du livre-journal – la sortie du patrimoine du tour à commande numérique trois axes HES 32 cédé (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie). **[1 point]**
8. Compléter l'extrait du tableau DGFIP n° 2053 à la clôture de l'exercice au 31/12/2014. (annexe 10 à compléter et à restituer avec la copie). **[0,5 point]**

TROISIÈME DOSSIER [3,5 points]

La société SOMEGE a recours au crédit-bail. Parmi les biens pris en crédit-bail, on relève un contrat portant sur un centre d'usinage MCM tank 1 300 à 20 palettes 630 * 800. Les caractéristiques de ce contrat de crédit-bail sont les suivantes :

- Valeur d'acquisition H.T. : 283 000 euros.
- Valeur d'achat résiduelle H.T. à l'échéance du contrat : 15 000 euros.
- Valeur du dépôt de garantie versé : 15 000 euros (exonérés de TVA).
- Le contrat a été signé le 17/10/2011 pour une durée de dix ans.
- Le centre d'usinage MCM tank 1 300 à 20 palettes a été mis en service le 03/11/2011.
- Une redevance mensuelle H.T. de 2 900 euros est prélevée sur le compte courant bancaire de la société SOMEGE chaque 17 du mois.
- Le versement de la première redevance est intervenu le 17/10/2011.
- La dernière redevance sera prélevée le 17/09/2021.
- Le centre d'usinage MCM tank 1 300 à 20 palettes aurait été amorti économiquement selon le système linéaire sur une durée de dix ans, s'il avait été acquis en pleine propriété par la société SOMEGE
- Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à la prise en crédit-bail d'un tel équipement industriel neuf. Un tel équipement relevait du taux normal de TVA à 19,6 % (taux en vigueur en 2011). Les redevances mensuelles relevaient aussi du taux normal de TVA à 19,6 % jusqu'au 31/12/2013. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les redevances de crédit-bail sont assujetties au taux normal de TVA à 20,0 %.
- Aucun incident de paiement n'est intervenu depuis la signature du contrat.

Travail à faire :

1. Enregistrer – selon la technique du journal – la redevance prélevée automatiquement sur le compte courant bancaire de la SOMEGE le 17/03/2015. La société SOMEGE a reçu l'avis de prélèvement n° 619472 de sa banque (annexe 14 à compléter et à restituer avec la copie). **[0,5 point]**
2. Présenter l'extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2014 (annexe 11 à compléter et à restituer avec la copie). On admettra que le centre d'usinage MCM tank 1 300 à 20 palettes est le seul bien d'équipement pris en crédit-bail par la SOMEGE. **[3 points]**

ANNEXE 1
Extrait du plan de comptes utilisé par la société SOMEGE

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
...	...
145	Amortissements dérogatoires
...	...
205	Concessions, brevets et droits similaires
215	Installations techniques, matériel et outillage industriels
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
...	...
275	Dépôts et cautionnements versés
...	...
2805	Amortissements des concessions, brevets et droits similaires
2815	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage industriels
28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
...	...
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44571	État – TVA collectée
462	Créances sur cessions d'immobilisations
512	Banque
...	...
612	Redevances de crédit-bail
613	Locations
6752	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles cédées
68112	Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires
...	...
7752	Produits des cessions d'immobilisations corporelles
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires

ANNEXE 2
Durée et taux d'amortissement

Durée d'utilisation (en années)	Taux linéaire	Biens acquis ou fabriqués entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 3 décembre 2008 et depuis le 1 ^{er} janvier 2010		Biens acquis ou fabriqués entre le 4 décembre 2008 et le 31 décembre 2009	
		Coefficient	Taux dégressif	Coefficient	Taux dégressif
1	100,00				
2	50,00				
3	$33^{1/3}$	1,25	41,67	1,75	58,33
4	25,00	1,25	31,25	1,75	43,75
5	20,00	1,75	35,00	2,25	45,00
6	$16^{2/3}$	1,75	29,17	2,25	37,51
$6^{2/3}$	15,00	2,25	33,75	2,75	41,25
8	12,50	2,25	28,13	2,75	34,38
10	10,00	2,25	22,50	2,75	27,50
12	$8^{1/3}$	2,25	18,75	2,75	22,91
15	$6^{2/3}$	2,25	15,00	2,75	18,34
20	5,00	2,25	11,25	2,75	13,75

ANNEXE 3 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du plan d'amortissement du centre d'usinage vertical quatre axes Mazak VTC
200 B11 selon le système linéaire

Désignation du bien :
 Date d'acquisition :
 Date de mise en service :
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 4 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du plan d'amortissement du centre d'usinage vertical quatre axes Mazak VTC 200
B11 selon le système dégressif

Désignation du bien :
 Date d'acquisition :
 Date de mise en service :
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Coefficient dégressif :
 Taux d'amortissement dégressif :
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 5 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du plan d'amortissement du centre d'usinage vertical quatre axes Mazak VTC 200
B11 avec retraitement de l'avantage fiscal

Désignation du bien :
 Date d'acquisition :
 Date de mise en service :
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :

Exercices	Amortissements fiscaux	Amortissements économiques	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises

ANNEXE 6 (à compléter et à restituer avec la copie)
Tableau DGFIP n° 2052 au 31/12/2014



N° 10167 * 19

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise :				Néant <input type="checkbox"/>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GB
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 - 145 832

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE

ANNEXE 7 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement du tour à commande numérique trois axes HES 32 cédé selon le système linéaire

Désignation du bien :
 Date d'acquisition du bien :
 Date de mise en service du bien :
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :
 Date d'ouverture de l'exercice de cession :
 Date de cession :
 Prorata de l'exercice de cession :

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 8 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement du tour à commande numérique trois axes HES 32 cédé selon le système dégressif

Désignation du bien :
 Date d'acquisition :
 Date de mise en service :
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Coefficient dégressif :
 Taux d'amortissement dégressif :
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :
 Date d'ouverture de l'exercice de cession :
 Date de cession :
 Prorata de l'exercice de cession :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 9 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement du tour à commande numérique trois axes HES 32 cédé avec
retraitement de l'avantage fiscal

Désignation du bien :
 Date d'acquisition :
 Date de mise en service :
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Date de cession :
 Valeur de cession H.T. :

Exercices	Amortissements fiscaux	Amortissements économiques	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
Totaux				

ANNEXE 10 (à compléter et à restituer avec la copie)
Tableau DGFIP n° 20534 au 31/12/2014



N° 10947 * 17

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise _____		Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG
(3)	Dont { – Crédit-bail mobilier * – Crédit-bail immobilier	HP HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
(9)	Dont transferts de charges	A1
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="checkbox"/> A6 obligatoires <input type="checkbox"/> A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N
		Charges exceptionnelles Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N
		Charges antérieures Produits antérieurs

ESULTA

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE 11 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2014

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel H.T.
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à un an	De plus d'un an jusqu'à cinq ans au plus	À plus de cinq ans	Total à payer	
Installations techniques, matériels et outillages industriels							

ANNEXE 12 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : les enregistrements chronologiques du 1^{er} dossier

ANNEXE 13 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : les enregistrements chronologiques du 2^e dossier

--	--	--	--

--	--	--	--

ANNEXE 13 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : les enregistrements chronologiques du 2^e dossier

--	--	--	--

**ANNEXE 14 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : l'enregistrement du 3^e dossier**

--	--	--	--